Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV10-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

N°2025-CM27NOV-10

FINANCES : Tarifs municipaux 2026 – Séjour ski ALSH

Rapporteur : Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 21 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Julian EVENO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, Mme Nicole ROUVET, Mme Maryse CADORET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Christine VISSET, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. Olivier SUFFICE, Mme Sophie BEGOT, M. David GEFFROY, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, M. Germain EVO, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Vincent COQUET, M. Patrick CAINJO, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, M. Romuald GALERME, M. Frédéric ANDRÉ, Mme Marina LE CALLONNEC, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON à M. André ROSNARHO-LE NORCY, M. Vincent COQUET à M. Julian EVENO, M. Patrick CAINJO à M. Mickaël LE BELLEGO, M. Serge CERVA-PEDRIN à Mme Sophie BÉGOT, Mme Armelle LE PRÉVOST à Mme Michelle LE PETIT, M. Yves BLEUNVEN à Mme Dominique LE MEUR, M. Romuald GALERME à M. David GEFFROY, M. Frédéric ANDRÉ à Mme Anne-Laure PRONO, Mme Marina LE CALLONNEC à Mme Marie-Annick LE FALHER, M. Pierre LE PALUD à M. Éric CORFMAT

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 18 – Pouvoirs : 10 – Votants : 28

Secrétaire de séance : M. David GEFFROY

Mme Fanny LEVEILLE-CALVEZ, Adjointe déléguée à la « Vie scolaire, périscolaire, enfance-jeunesse », rapporte au Conseil Municipal que, comme déjà réalisé en 2024, la commune va de nouveau proposer, en partenariat avec les communes de Saint-Avé, Surzur et Locqueltas, un séjour ski qui se déroulera du 14 au 21 février 2026. Elle rappelle que ce séjour est proposé aux enfants de 11 à 17 ans et proposé tous les 2 ans.

Elle indique que l'effectif du séjour sera de 72 places enfants et 8 animateurs, dont 24 pour les grégamistes.

Ce séjour se déroulera, pour cette édition 2026, dans la station des Gets en Haute-Savoie. Les jeunes seront hébergés au chalet « Le Yaka » (Association « Pôle montagne ») en pension complète.

Les tarifs suivants sont ainsi proposés. Il est exposé que ces tarifs sont majorés de 5 % (par rapport au séjour de 2024) pour les trois premières tranches, et de 10 % pour les autres tranches :

Quotient familial	TARIFS 2026
QF A	259 €
QF B	289 €
QF C	323 €
QF D	387 €
QF E	436 €
QF F	484 €
QF G	545 €
Extérieur (hors Grand-Champ)	652 €

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 056-215600677-20251127-2025CM27NOV10-DE

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « vie scolaire – périscolaire - enfance jeunesse », réunie le 12 novembre 2025 ;

VU l'avis FAVORABLE de la Commission « Finances - Prospectives – Affaires générales », réunie le 13 novembre 2025 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : DÉCIDE d'appliquer les tarifications modulées au quotient familial pour le séjour ski 2026, telles que présentées ci-dessus ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire, ou à son représentant, pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

MAIRIE DE GRAND-CHAMP 56 (Morbihan)

Le Secrétaire de séance,
M. David GEFFROY